

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00024 Numéro SIREN : 434 386 470 Nom ou dénomination : A.J.A. FOOTBALL

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2023 sous le numéro de dépôt 530

01624

A.J.A. FOOTBALL

Société par Actions Simplifiée au capital de 33 005 730 €
Siège social : Stade Abbé Deschamps - Route de Vaux
BP 349 - 89006 AUXERRE Cedex
RCS AUXERRE 434 386 470

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS DU 27 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux et le 27 décembre à 16h...

Les associés :

- ORT Sports Limited, représentée par la Présidente de ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue,
- Et
- L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN, son Président

Sont présents et, au vu les rapports du Commissaire aux Comptes et du Conseil d'administration,

Décident à l'unanimité :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 lesquels font apparaître un déficit de - 8 346 984,82 euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Les associés approuvent le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 0 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

Les associés décident d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à - 8 346 984,82 euros de la manière suivante :

Origine:

Résultat de l'exercice-8 346 984,82 euros

Affectation :

Au report à nouveau.....-8 346 984,82 euros

Totaux.....-8 346 984,82 euros.....-8 346 984,82 euros

Rappel des dividendes distribués

Les associés prennent acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuvent les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME DÉCISION

Les associés donnent quitus entier et définitif de leur gestion aux administrateurs et décharge de sa mission le Commissaire aux Comptes au cours de cet exercice clos le 30 juin 2022.

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

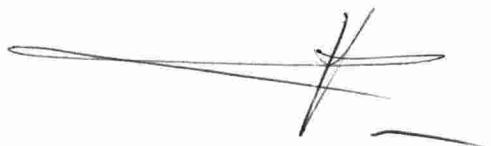
Fait à Auxerre, le 27 / 12 / 2022

Signatures :

ORT Sports Limited, Madame ZHOU Xue



L'Association AJA Football, représentée par M. Alain GEHIN

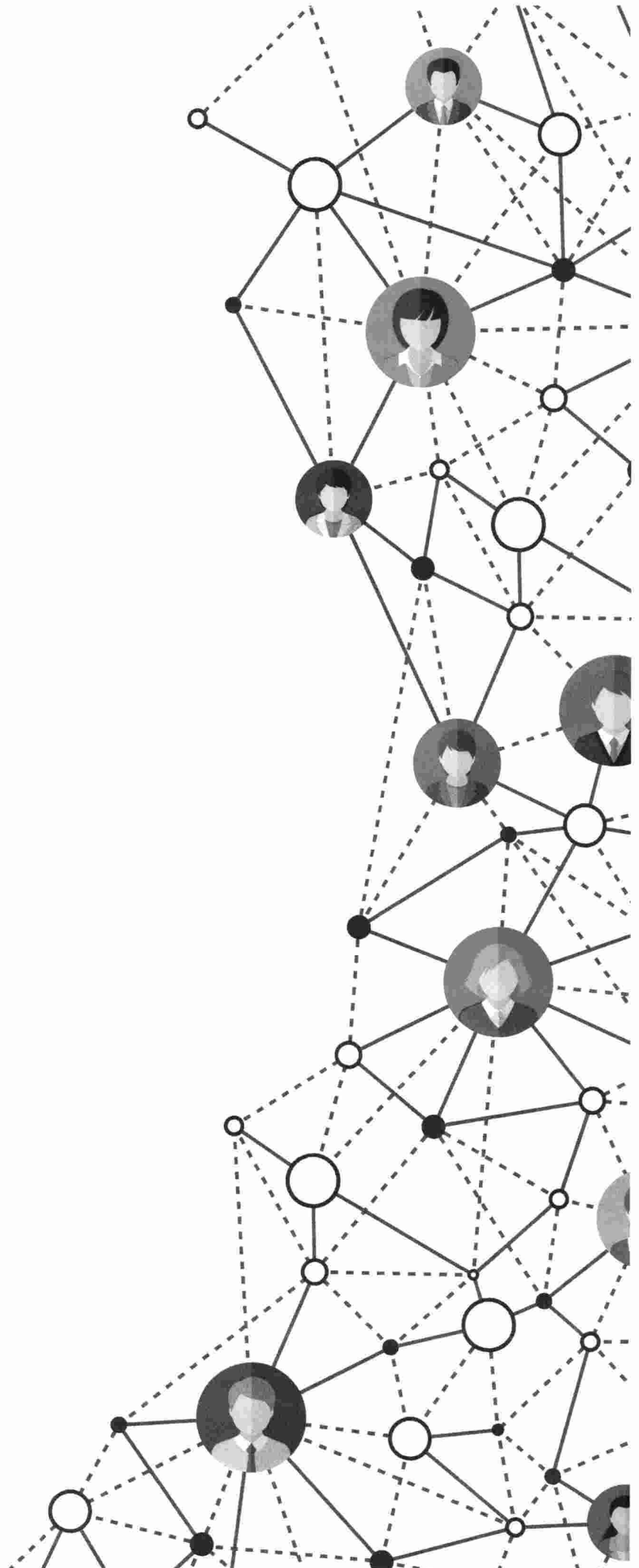


Plaquette

AJ Auxerre

30/06/2022

Ce document contient 7 pages





Plaque

AJ Auxerre

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6

Comptes annuels



AJ Auxerre

Actif		Au 30/06/2022			Au 30/06/2021
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	161 638	137 344	24 294	23 209
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	4 845 411	2 322 961	2 522 450	2 478 598
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	5 007 049	2 460 305	2 546 744	2 501 808
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	4 745 242	2 264 899	2 480 342	2 710 166
	Constructions	34 120 724	14 730 554	19 390 170	20 777 945
	Inst. techniques, mat. out. industriels	1 008 936	880 824	128 112	158 076
	Autres immobilisations corporelles	751 645	696 919	54 726	87 295
	Immobilisations en cours	498 634		498 634	43 690
	Avances et acomptes				
	TOTAL	41 125 184	18 573 197	22 551 986	23 777 174
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	15 735		15 735	15 035
	TOTAL	15 735		15 735	15 035
Total de l'actif immobilisé		46 147 969	21 033 503	25 114 466	26 294 017
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	285 246	42 560	242 686	360 970
	TOTAL	285 246	42 560	242 686	360 970
	Avances et acomptes versés sur commandes	420 654		420 654	
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	1 681 830		1 681 830	1 324 237
	Autres créances	502 763		502 763	1 305 801
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	2 184 593		2 184 593	2 630 038
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	96		96	224 596
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	5 922 671		5 922 671	6 298 173
	TOTAL	5 922 767		5 922 767	6 522 769
Charges constatées d'avance		186 325		186 325	279 489
Total de l'actif circulant		8 999 587	42 560	8 957 027	9 793 268
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		55 147 556	21 076 063	34 071 493	36 087 286
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					80 113
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

AJ Auxerre

Passif		Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 33 005 730)	33 005 730	24 755 730
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation	13 006 166	13 006 166
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 064 000	1 064 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	18 832 321	18 832 321
	Report à nouveau	-54 179 082	-42 567 730
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-8 346 984	-11 611 352
	Situation nette avant répartition	3 382 150	3 479 135
	Subvention d'investissement	4 177 111	4 518 511
	Provisions réglementées		
	Total	7 559 261	7 997 646
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques	40 895	288 100
	Provisions pour charges		
	Total	40 895	288 100
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 043 766	5 423 840
	Emprunts et dettes financières divers (3)	16 745 344	17 496 725
	Total	21 789 110	22 920 566
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	823	823
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 516 366	1 968 640
	Dettes fiscales et sociales	1 922 226	2 696 222
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 574	31 997
	Autres dettes	198 234	155 677
	Instruments de trésorerie		
	Total	4 641 402	4 852 538
	Produits constatés d'avance	40 000	27 611
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	26 471 336	27 801 539
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	34 071 493	36 087 286
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	33 310	67 699
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	4 277 631	5 308 931
	à moins d'un an	22 192 882	22 491 785
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

AJ Auxerre

		France	Exportation	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	740 657		740 657	405 984
	Production vendue : - Biens				
	- Services	8 053 813		8 053 813	6 205 284
	Chiffre d'affaires net	8 794 470		8 794 470	6 611 269
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			3 026 400	620 864
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			108 993	637 025
	Autres produits			2 598 535	2 327 458
Total				14 528 400	10 196 617
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			353 133	514 802
	Variation de stocks			102 700	-125 144
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			-13	
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			5 162 088	4 245 035
	Impôts, taxes et versements assimilés			450 051	452 499
	Salaires et traitements			11 351 278	11 294 254
	Charges sociales			3 150 962	3 649 133
	Dotations • sur immobilisations amortissements			1 945 956	2 028 118
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			15 582	67 859
	Autres charges • pour risques et charges			752 572	715 916
Total				23 284 312	22 842 474
Résultat d'exploitation			A	-8 755 911	-12 645 857
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 469	3 308
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change			244	416
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				1 713	3 724
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			43 086	32 336
	Différences négatives de change			49	24
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				43 135	32 360
Résultat financier			D	-41 421	-28 635
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	-8 797 333	-12 674 493

AJ Auxerre

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 780	1 471 574
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	494 881	1 041 156
	Reprises sur provisions et transferts de charge	288 100	
	Total	788 762	2 512 731
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	265 032	777 434
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	32 485	600 953
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	40 895	4 000
	Total	338 413	1 382 388
Résultat exceptionnel		F 450 348	1 130 342
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	67 201
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-8 346 984	-11 611 352
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	756 357	93 816
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	782	5 694
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier	10 613	16 258
	- redevances de crédit-bail immobilier	22 696	51 441
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			



SAS AJ Auxerre

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/06/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1. Evénements principaux.....	3
1.1.1. Performance sportive.....	3
1.1.2. Fait caractéristiques.....	3
1.1.3. Evénements postérieurs	3
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	3
2. Informations relatives au bilan.....	5
2.1. Actif.....	5
2.1.2. Immobilisations incorporelles.....	5
2.1.3. Opérations liées aux transferts	5
2.1.4. Amortissement des indemnités de transfert.....	6
2.1.5. Dépréciation des indemnités de transfert.....	6
2.1.6. Fonds de commerce	6
2.1.7. Autres immobilisations incorporelles.....	6
2.1.8. Immobilisations corporelles.....	7
2.1.9. Amortissements.....	7
2.1.9.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	8
2.1.10. Immobilisations financières	9
2.1.11. Stocks.....	9
2.1.11.1. Stocks de produits achetés.....	9
2.1.12. Produits à recevoir.....	10
2.1.13. Créances.....	11
2.1.1. Charges constatées d'avances	11
2.2. Passif.....	12
2.2.1. Capitaux propres.....	12
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	12
2.2.1.2. Subventions d'investissement.....	12
2.2.1.3. Provisions pour risques et charges.....	13
2.2.1.4. Synthèse des principaux litiges	13
2.2.1. Produits constatés d'avance	13
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	14
2.2.3. Charges à payer	15
3. Informations relatives au compte de résultat.....	15
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité.....	15
3.2. Détail des autres produits.....	16
3.3. Résultat exceptionnel	17



4. Impôt sur les bénéfices	18
5. Autres informations	18
5.1. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits.....	18
5.2. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées.....	18
5.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	19
5.4. Engagements financiers donnés et reçus.....	19

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

1.1.1. Performance sportive

Le club a terminé à la 3^{ème} place du championnat de France de Ligue 2 et a remporté les play-offs qui se traduit par la montée en Ligue 1 pour la saison 2022-2023.

En coupe de France, le club a été éliminé en 32^{ème} de finale.

1.1.2. Fait caractéristiques

Les faits caractéristiques sur l'exercice sont les suivants :

- Promotion en ligue 1.
- Aides diverses suite au covid :
 - o Aide à la billetterie pour compenser les matchs à huis-clos pour 273 k€.
 - o Aide aux paiement Urssaf pour 1 722 K€.
 - o Aide aux cout fixes pour 675 k€.
- Dénouement du litige MOLDOVAN, l'AJA FOOTBALL a versé un montant de 95 K€.
- Augmentation de capital de 8 250 k€ le 2 juin 2022

Pour rappel, le club a procédé à la réévaluation légale des immobilisations corporelles sur la saison passée, le 1er janvier 2021. Celle-ci s'élevait à 13 006 K€ et concernait majoritairement les terrains et les constructions. L'impact du surplus de dotations sur l'exercice est de 645 K€.

1.1.3. Evènements postérieurs

Les évènements postérieurs à la clôture sont les suivants :

- L'AJ Auxerre SAS est passée en ligue 1 sur l'exercice 2022- 2023.
- Versement de la CVC pour 8 250 k€ en aout 2023.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices,



Annexe aux comptes annuels

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

2.1.1.1. État de l'actif immobilisé (brut)

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3. Opérations liées aux transferts

La société comptabilise les opérations de transfert à la date de signature du contrat de mutation dans la mesure où les joueurs sont à la disposition du club à cette date. Ne sont constatés en comptabilité à la date de clôture que les contrats ayant fait l'objet d'une homologation par la ligue de Football Professionnel antérieurement à la date de clôture de l'exercice.

2.1.4. Amortissement des indemnités de transfert

Conformément à la réglementation en vigueur (Avis n°2004-12 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité), les indemnités de transfert sont considérées comme un droit contractuel et comptabilisées à l'actif du bilan. Les indemnités sont amorties sur la durée du contrat et au maximum sur 5 ans.

La société a considéré que les cessions sont des opérations :

- Liées à l'activité et à l'exploitation courante lorsque le joueur a été formé au club
- De cession d'immobilisation lorsque le joueur a été antérieurement acquis par le club

En conséquence, les indemnités de mutation perçues par la société lors de la cession sont comptabilisées :

- Dans le 1er cas au compte « 757 » en produits d'exploitation
- Dans le second cas au compte « 775 » en produits exceptionnels, sur lesquels viennent en déduction au compte « 675 » les valeurs nettes comptables des droits versés à l'origine.

2.1.5. Dépréciation des indemnités de transfert

En application des dispositions de l'article 322-5 du règlement susvisé, la société doit apprécier à chaque clôture des comptes, « s'il existe un indice quelconque montrant que l'immobilisation a pu perdre notablement de sa valeur ». Les contrats joueurs font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il apparaît des signes de pertes de valeur.

Une dépréciation complémentaire peut alors être constatée pour tenir compte de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. Celle-ci tient compte de la valeur de marché estimée par les équipes techniques, de la valeur probable de cession et les perspectives d'évolution du joueur. Ce test est effectué une fois par an lors de l'arrêt des comptes annuels.

Aucune reprise sur dépréciation relative aux joueurs de l'effectif professionnel n'a été effectuée sur l'exercice.

2.1.6. Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent l'apport de l'association fait à la SAS en 2001 afin d'exercer l'activité « football professionnel ». La valeur brute de cet apport est de 3 810 K€ et est déprécié à hauteur de 1 429 K€. Aucune dépréciation complémentaire n'est comptabilisée au cours de l'exercice, du fait de la valorisation totale de l'équipe qui est supérieure au fonds de commerce.

2.1.7. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable

2.1.9. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	2 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.9.1. Principaux mouvements de l'exercice

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 159 306	175 423	327 679	5 007 050
Corporelles	Terrains	4 734 033	14 946	3 736	4 745 243
	Construction sur sol propre	14 247 570	15 457	-	14 263 027
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agents et am. des constructions	19 817 894	85 766	45 964	19 857 697
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	995 659	32 870	19 592	1 008 937
	Installations générales, agencements, aménagements divers	228 480	9 204	3 602	234 082
	Matériel de transport	148 398	-	-	148 398
	Matériel de bureau et mobilier informatique	360 002	9 580	417	369 166
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	43 690	500 186	45 242	498 635
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		40 575 728	668 009	118 553	41 125 184
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	15 036	700	-	15 736
TOTAL IV		15 036	700	-	15 736
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		45 750 070	844 132	446 232	46 147 969

2.1.10. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	700	-	-

2.1.11. Stocks

2.1.11.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport et accessoires.

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Stocks boutiques	285 246	45 560	242 686
TOTAL			242 686

La méthode de dépréciation des stocks est la suivante :

- Stocks relatifs à la saison 2022/2023 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2021/2022 : aucune dépréciation
- Stocks relatifs à la saison 2020/2021 : dépréciation à 50 %
- Stocks antérieurs à la saison 2019/2020 : dépréciation à 100 %

2.1.12. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	752
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 035 088
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	20 156
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	1 055 996

2.1.13. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	15 736	-	15 736
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	1 681 830	1 681 830	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	47 643	47 643	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	748	748	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	195 724	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	235 435	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	23 213	23 213	-
Charges constatées d'avance		186 325	186 325	-
TOTAL		2 386 654	2 370 918	15 736

2.1.1. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 186K€.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	24 755 730	8 250 000	-	33 005 730
Primes, réserves et écarts	32 902 488	-	-	32 902 488
Report à nouveau	-42 567 730	-	11 611 352	-54 179 083
Résultat	-11 611 352	3 264 368	-	-8 346 985
Subventions d'investissement	4 518 512	-	341 400	4 177 111
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	7 997 647	11 514 368	11 952 753	7 559 262

Une augmentation de capital a été observé au cours de l'exercice : 1 375 000 actions d'une valeur de 6 € chacune, soit une augmentation de capital de 8 250 000 € en date du 2 juin 2022.

Au 30/06/2022, le capital est donc composé de 5 500 955 actions de 6 € de valeur nominale.

2.2.1.2. Subventions d'investissement

Les subventions sont reprises au compte de résultat (produits exceptionnels) au rythme de l'amortissement pratiqué pour chacun des biens subventionnés :

- Subvention Equipement Région pour 2 219 197 € (amortissement linéaire) ; Il reste à amortir 1 198 480 €
- Subvention Equipement Département pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ; Il reste à amortir 1 230 807 €
- Subvention Equipement Communes pour 2 279 058 € (amortissement linéaire) ; Il reste à amortir 1 230 807 €
- Subvention Equipement Collectivités publiques pour 1 059 500 € (amortissement linéaire) ; Il reste à amortir 106 053 €
- Subvention Collectivités publiques musée pour 93 677 € (amortissement linéaire). Il reste à amortir 93 677 €

2.2.1.3. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	288 100	40 895	288 100	40 895
TOTAL	288 100	40 895	288 100	40 895

2.2.1.4. Synthèse des principaux litiges

Litiges prud'homaux :

Le montant des provisions sur litiges prud'homaux s'élève à 41 K€ dont 41 K€ constitué au cours de l'exercice.

Litiges en cours :

Néant.

2.2.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 40 K€ et concernent uniquement des produits d'exploitation.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	5 043 680	766 049	4 277 631	-
Emprunts et dettes financières Divers	4 274	4 274	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	2 516 366	2 516 366	-	-
Personnel et comptes rattachés	796 255	796 255	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	713 082	713 082	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	251 132	251 132	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	161 758	161 758	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	4 575	4 575	-	-
Groupe et associés	16 741 071	16 741 071	-	-
Autres dettes	198 235	198 235	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	40 000	40 000	-	-
TOTAL	26 470 428	22 192 796	4 277 631	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	308 978
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	690 083
RRR à accorder, avoirs à établir	134 625
Participation des salariés	-
Personnel	483 405
Sécurité sociale	316 286
Autres charges fiscales	161 758
Divers	-
TOTAL	2 095 234

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	740 657	-	740 657
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	8 053 813	-	8 053 813
Chiffre d'affaires net	8 794 470	-	8 794 470

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Droits TV – LFP – FFF	4 353 093
Recettes de match	1 285 411
Sponsors publicité	2 415 309
Recettes boutiques	740 657
Total	8 794 470

3.2. Détail des autres produits

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Indemnités mutation joueurs reçues	747 992
Indemnités solidarités	156 595
Indemnités de formation reçues	0
Dotation coupe de France	52 500
Redevances, concessions, licences, marques	211 125
Avantages en nature	376 770
Produits sur exercices antérieurs	756 358
Divers	291 196
Total	2 598 536



3.3. Résultat exceptionnel

-	Quote-part de subventions virées au compte de résultat	435 077
-	Produits de cessions d'indemnité de mutation	- 3 195
-	Produits de cessions d'immobilisations corporelles	63 000
-	Reprises sur provisions pour risques et charges	288 100
-	Reprise sur provision pour dépréciations	0
-	Produits exceptionnels sur opération de gestion	5 780
-	Divers	<u>0</u>
TOTAL		788 762

Charges exceptionnelles :

-	Subventions accordées	92 077
-	Pénalités et amendes	0
-	VNC sur indemnités de mutation	21 789
-	VNC autres immobilisations	10 696
-	Dotations aux provisions pour risques et charges	40 895
-	Dotations aux dépréciations des immobilisations	0
-	Créances devenues irrécouvrables	67 859
-	Autres	<u>105 098</u>
TOTAL		338 414

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-8 797 334	450 349
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-8 797 334	450 349

5. Autres informations

5.1. Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	29 800
Au titre d'autres prestations	
Total	29 800

5.2. Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

La SAS AJA Football a versé à l'Association AJA Football la somme de 410 K€ HT au titre de la mise à disposition des différents éléments incorporels et de l'utilisation des droits appartenant à l'Association.

La SAS AJA Football a également versé à l'Association pour cette saison la somme de 60 K€ HT pour la location des bâtiments et terrains dédiées à l'activité du Centre de Formation.

Au 30 juin 2022, la SAS AJ Auxerre détient sur l'Ecole AJA Football une créance de 392 K€ TTC vis-à-vis de l'Ecole AJA Football.

Au 30 juin 2022, la SAS AJ Auxerre détient sur l'Association AJA une dette de 282 K€ TTC vis-à-vis de l'Association AJ Auxerre.

La SAS AJA Football a enregistré une charge de 261 K€ HT au titre de sa participation aux frais de scolarité engagés par l'association Ecole AJA Football.

La SAS AJA Football a bénéficié d'un avoir de 220 k€ sur la saison 2022 – 2023 de la part de l'association.

5.3. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

La SAS AJ Auxerre ne provisionne pas d'indemnités de départ à la retraite du fait de l'âge de ses salariés.

5.4. Engagements financiers donnés et reçus

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.

Les engagements reçus sont répertoriés mais leurs montants ne peuvent être quantifiés à la date d'arrêté des comptes annuels.

La société a reçu des engagements sur des joueurs vendus portant sur la perception d'une quote-part de l'indemnité de transfert future ou de la plus-value future qui sera dégagée lors de la revente de ces joueurs.



FIDAL

AVOCATS



Grefe du Tribunal de Commerce

90, rue de Paris
89000 AUXERRE

Auxerre, le 14/03/2023

N/réf : A/DS/HF/AC/SAS AJA

Objet : SAS AJA- Dépôt des comptes sociaux

Madame, Monsieur,

Au vu du décret régissant les sociétés commerciales, nous vous prions de trouver, ci-joint, aux fins de dépôt, suite à l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022, approuvé par l'assemblée du 27 décembre 2022, les documents suivants :

- Le PV de décisions unanimes des associés relatif à la proposition d'affectation du résultat soumise aux associés et la résolution d'affectation ;
- bilan **actif** et annexes
- chèque sur le Crédit Lyonnais n° 8810371 de 45,02 € à l'ordre du Greffe.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser le justificatif correspondant aux frais de dépôt, et le réceptionné.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Harold FORESTIER

Avocat au Barreau d'AUXERRE
Département Droit des Sociétés

34 Avenue Denfert Rochereau • 89000 • Auxerre • France • fidal.com
Tél : 03 86 72 06 35 • Barreau d'Auxerre